

Louis Gilbert Boucher (affaire Furcy)

1J350

Papiers de Louis Gilbert Boucher, procureur à la cour royale de l'île Bourbon de juillet à décembre 1817, avec notamment ses documents relatifs à l'affaire Furcy. (Achat à la vente Picard-Audiap-Velliet-Teissedre à l'hôtel Drouot à Paris, lots 529-530, 15 mars 2015).

1767 - 1840

[1]. Procuration générale donnée par Gilbert Boucher, à Rochefort en attendant le moment de s'embarquer sur la flûte "La Normande" qui va à l'île Bourbon, à MM. Delahaye père et fils demeurant à Paris : expédition de l'acte passé à Rochefort devant les notaires Ayraud et Fouché.

06/03/1817

[2-20]. Instructions et lettres du ministre de la Marine et des Colonies, dans une chemise à en-tête du parquet de la cour royale de l'île Bourbon.

10/10/1814 - 05/09/1821

[21]. Lettres adressées par Gilbert Boucher au ministre de la Marine et des Colonies, au sujet de l'affaire Furcy, en date des 25 novembre 1817, 17 avril 1818, 14 mai 1818 et 22 mai 1818 (copies).

25/11/1817 - 22/05/1818

[22-46]. "Extrait des registres du greffe" : chemise contenant 14 pièces numérotées sous forme de copies conformes.

. N° 1er. Mémoire en faveur de Furcy daté du 9 novembre 1817 adressé au procureur général par Constance, veuve Jean-Baptiste, déposé au greffe de la cour royale le 3 décembre 1817 pour servir s'il y a lieu à intenter toute procédure criminelle ou correctionnelle, suivi des mentions d'enregistrement et de l'exposé verbal de Constance. Annotations juridiques. Double du mémoire précédent, avec d'autres annotations en marge ; à la fin, double de l'un des feuillets du mémoire.

. N° 2. Déclaration de Joseph Lory voulant porter plainte d'un acte signifié par le ministère de l'huissier Huard au sujet de son esclave Furcy : extrait d'une pièce déposée au greffe de la cour royale par le procureur général par acte du 8 décembre 1817. Annotations juridiques au dos.

. N° 3. Attestation d'A. Duperier dit Saint-André, à la demande du procureur général, de ce qu'il a été appelé deux fois à l'intendance pour donner des renseignements sur l'affaire Furcy (13 décembre 1817).

. N° 4. Arrêté de la cour royale réunie en la chambre du conseil prescrivant de faire "des réprimandes à Huard et injonctions d'être plus circonspect à l'avenir" (3 décembre 1817). Copie du même arrêté.

. N° 5. Audience civile du 4 décembre 1817, requérant entre autre l'enregistrement de l'ordonnance des administrateurs généraux portant suspension de M. Sully Brunet, suivie de la teneur de ladite ordonnance (4 décembre 1817). 2 copies du même document, mais sans la teneur de l'ordonnance de suspension.

. N° 6. Protestation de M. Pajot, second président de la cour royale, contre la suspension de M. Sully Brunet de ses fonctions de conseiller auditeur de seconde classe (6 décembre 1817). Copie du même document.

. N° 7. Protestation de M. Guy Des Rieux, conseiller à la cour royale, contre la suspension de M. Sully Brunet de ses fonctions de conseiller auditeur de seconde classe (6 décembre 1817) ; annotations juridiques au verso. Copie du même document.

. N° 8. Déclaration de Gilbert Boucher, procureur général, s'opposant à l'exécution des deux actes de protestation consignés sur le registre des délibérations de la compagnie par M. Pajot, second président (8 décembre 1817). Copie du même document.

. N° 9. Délibération de la cour royale, en l'absence du procureur général se préparant à partir pour la métropole sur le "Télémaque", sur les juges qui se sont distingués (10 décembre 1817). Copie du même document.

. N° 10. Déclaration de M. Pajot, second président de la cour royale, s'opposant à ce qu'aucune opposition de l'arrêt du 4 décembre 1817 ordonnance l'enregistrement de l'ordonnance des administrateurs généraux prononçant la suspension de M. Sully Brunet soit délivrée à qui que ce soit sans annexe de la déclaration que lui M. Pajot a faite le 6 décembre suivant (10 décembre 1817).

. N° 11. Même déclaration de la part de Guy Des Rieux, conseiller à la cour royale (10 décembre 1817).

. N° 12. Déclaration de Gilbert Boucher, procureur général, contre l'arrestation et la détention de la nommée Constance, veuve Jean-Baptiste (17 décembre 1817). Copie du même document.

. N° 13. Protestation de nullité par Gilbert Boucher, procureur général, des procédures qui se font devant "une espèce de tribunal de haute police constitué à l'intendance" (18 décembre 1817). Copie du même document.

. N° 14. Arrêt de la cour royale réunie en la chambre du conseil, stipulant, à la requête du procureur général, qu'il serait écrit à M. Sully Brunet, mis en surveillance à Saint-Benoît par MM. les administrateurs généraux, pour lui réclamer les pièces qu'il pourrait avoir à sa disposition comme ayant exercé la fonction du ministère public : extrait des registres du greffe de la cour royale de l'île Bourbon (19 décembre 1817).

09/11/1817 - 17/12/1817

[47-54]. "Copie des pièces copiées (sic) relatives à l'affaire de Furcy" (chemise à en-tête du parquet de la cour royale de l'île Bourbon).

. Sommaton à la requête de Furcy, signifiée à Joseph Lory par Etienne Toussaint Huard, huissier ès tribunaux de l'île, le 22 novembre 1817 : "Furcy déguerpit de sa demeure à partir de ce jour sur les motifs qu'il est libre et veut jouir des droits attachés à cette condition". Double du document précédent.

. Lettre du procureur général au procureur du roi [Pierre Hippolyte Michault d'Emery] l'enjoignant à l'informer dans les 24 h des dispositions à prendre suite à la sommation de Furcy du 22 novembre 1817 (25 novembre 1817).

. Recueil de 33 lettres écrites par le procureur général relatives à l'affaire Furcy (25 novembre-24 décembre 1817). Double du même recueil.

. Procès-verbal de l'assemblée des membres du parquet de la cour royale et du tribunal de première instance (MM. Gilbert Bouchet, Gillot Létang, Sully-Brunet, Michault d'Emery, Fédière) convoqués pour apporter leurs réponses sur quatre questions en rapport avec l'affaire Furcy (26 novembre 1817).

. Copie de 4 lettres et extrait d'une pièce déposée au greffe (s.d. et 8-18 décembre 1817).

22/11/1817 - 24/12/1817

[55-56]. Madeleine, mère de Furcy. - Acte d'affranchissement "de la nommée Madeleine indienne âgée de 30 ans", esclave de Mme veuve Routier, délivré par David de Cossigny, commandant à l'île de Bourbon et Jean Baptiste Charles Laurent Thibault de Chanvallon, ordonnateur à ladite île et président du conseil supérieur y établi, suivi des mentions d'enregistrement (2 copies).

06/07/1789

[57-87]. Jacques Sully Brunet, conseiller-auditeur à la Cour royale de Bourbon. - Chemise intitulée "Pour M. Sully-Brunet contre le général Lafitte et le commissaire général Desbassins" rassemblant des documents relatifs essentiellement aux ordonnances de suspension et d'exil prises à son encontre : lettres de Jacques Sully Brunet à Gilbert Bouchet, au ministre de la Marine et des Colonies, aux administrateurs généraux de l'île Bourbon, copie de l'ordonnance de suspension, copie d'une lettre du général Laffitte à Sully Brunet, procuration, copie de lettres de Joseph Rey (avocat de Sully Brunet) au ministre de la Marine et des Colonies, pétition imprimée adressée à la chambre des députés, dossier généalogique constitué pour établi qu'il n'y a dans la généalogie de Sully Brunet "ni noire ni affranchie".

24/08/1817 - 31/05/1829

[88-94]. Jean-Romain Bussy de Saint-Romain, premier président de la cour royale. - Lettres à Gilbert Boucher ; lettre au ministre de la Marine et des Colonies (copie).

26/09/1817 - 20/12/1817

[95-107]. Philippe Desbassayns de Richemont, commissaire général ordonnateur de l'île Bourbon. - Lettres à Gilbert Boucher (originaux), au maire de Saint-Denis (copie) et à un destinataire non précisé [Gillot L'Etang ?] (copie).

30/07/1817 - 19/12/1817

[108-112]. Philippe Desbassayns de Richemont, commissaire général ordonnateur de l'île Bourbon, et Hilaire Urbain de Laffitte de Courteil, général commandant pour le roi. - Lettres conjointes à Gilbert Boucher.

03/12/1817 - 09/12/1817

[113-121]. François Xavier Aimé Gillot L'Etang, avocat général près la cour royale de l'île Bourbon. - Extraits des registres et minutes du greffe de la cour royale relatifs aux différentes prestations de serment de Gillot L'Etang, de 1803 à 1817. Lettres de Gillot l'Etang à Gilbert Boucher et copie d'une lettre de Gilbert Boucher à Gillot L'Etang.

14/09/1817 - 29/12/1817

[122-124]. Auguste Fédière, substitut du procureur du roi. - Lettre de Fédière au procureur général, rapportant les observations faites par Philippe Desbassayns de Richemont, commissaire général ordonnateur, à Sully Brunet, sur les conclusions qu'il avait rendues contre son frère Joseph Desbassayns (31 octobre 1817). Réquisitoire de Fédière, substitut du procureur du roi, contre l'huissier Huard suite à la signification qu'il a faite au sieur Lory à la requête de Furcy (28 novembre 1817). Réquisitoire de Fédière contre l'huissier Huard suite à la signification qu'il a faite au sieur Lory à la requête de Furcy (1er décembre 1817).

31/10/1817 - 01/12/1817

[125-132]. Constance, veuve Jean-Baptiste. - Lettres adressées à Gilbert Boucher et à Jacques Sully Brunet (originaux et copies), dans des chemises à en-tête du parquet de la cour royale de l'île Bourbon intitulées "Papiers divers relatifs aux affaires de Bourbon" et "Déclaration de Constance et d'Adolphe Duperrier".

25/11/1817 - 15/12/1817

- [133]. Etienne Toussaint Huard, huissier. - Lettre à Gilbert Boucher l'informant que le président du tribunal s'est déclaré ce jour incompetent pour prononcer sur la plainte portée contre lui par le sieur Lory.
01/12/1817
- [134]. Joseph Lory. - Lettre de Joseph Lory accompagnant l'envoi au procureur général de l'original (non joint) de la signification qui lui a été faite par l'huissier Huard "à la requête de mon Noir nommé Furcy" et lui demandant communication du mémoire remis par Constance.
02/12/1817
- [135-136]. Eugène Prévost de La Croix, patron de Furcy dans son action en justice contre Joseph Lory. - Décision rendue en la chambre du conseil par la cour royale de Bourbon le 5 octobre 1817 contre Eugène Prévost de La Croix, prévenu de faux et d'escroquerie (affaire sans rapport avec Furcy). Lettre d'Eugène Prévost de La Croix au procureur général, lui demandant de lui communiquer la requête motivée présentée par Constance, soeur de Furcy (2 décembre 1817).
05/10/1817 - 02/12/1817
- [137]. Jean Baptiste Petitpas, successeur d'Eugène Prévost de La Croix comme patron de Furcy. - Lettre à Gilbert Boucher accompagnant l'exploit (non joint) donné à la requête de Furcy à Joseph Lory.
12/12/1817
- [138-139 et 139bis]. Notes informelles de Gilbert Boucher sur l'affaire Furcy, sur son action à Bourbon et ses impressions sur la colonie.
[1817, vers]
- [140-156]. Lettres reçues par Gilbert Boucher au moment de son départ pour la métropole : originaux et copies. Lettre adressée par M. Delemotte, curé, à Mme Gilbert Boucher, avant son départ.
13/12/1817 - 23/12/1817
- [157]. Certificat délivré par le commissaire de marine chargé des armements des classes au port de Bordeaux attestant que Gilbert Boucher, son épouse, sa fille, la dame de compagnie de Mme Boucher, le secrétaire de M. Boucher et la nommée Marie-Jeanne, négresse, ont été embarqués sur le navire "Le Télémaque" à Saint-Paul le 23 décembre 1817 et débarqués à Bordeaux le 20 mars 1818 et que les frais du voyage ont été payés dans la colonie.
20/03/1818
- [158]. Tableau des fonctions de Gilbert Boucher, de 1807 à 1830.
[1830, vers]
- [159-184]. Réclamations pécuniaires de Gilbert Boucher.
. Recours au comité du contentieux du Conseil d'Etat : correspondance avec le ministère de la Marine et des Colonies et copies de documents (pièces numérotées de 1 à 15 et portant le tampon "Comité contentieux" et le numéro d'enregistrement 3964) (22 septembre 1817-12 août 1818).
. Délibération du Conseil d'Etat, sur le rapport du comité du contentieux, relative aux demandes pécuniaires de Gilbert Boucher (trois copies) (21-27 octobre 1819).
. Recours au roi en son conseil d'Etat présenté par Louis Gilbert Boucher, procureur général près la cour royale de Corse contre le gouvernement, demandant l'annulation de la décision du ministre de la Marine et des Colonies en date du 22 novembre 1820 sur une retenue de traitement : correspondance, copie de documents (15 mars-22 novembre 1820).
. Lettre de Gilbert Boucher au ministre de la Marine et des Colonies demandant la rectification de l'ordonnance du 4 mars 1819 le nommant procureur général près la cour royale de Corse, qui le désigne comme ancien magistrat et non comme procureur général près la cour royale de Bourbon, ce qu'il n'a cessé d'être d'après un avis du Conseil d'Etat du 21 octobre 1819 joint au courrier (5 mars 1822).
22/09/1817 - 05/03/1822
- [185-187]. Nicolas François Bellart, procureur général à la cour royale de Paris. - Lettres amicales à en-tête du parquet de la cour royale adressées à Gilbert Boucher.
28/01/1818 - 26/09/1818
- [188-197]. M. Duverger. - Lettres amicales adressées depuis Saint-Denis à Gilbert Boucher.
15/07/1818 - 12/12/1818
- [198-200]. M. Lebidan, juge de paix à Saint-Pierre. - Lettre adressée à Gilbert Boucher, contenant copie d'une lettre à Gillot L'Etang et l'estimation d'une série d'ouvrages imprimés.
21/01/1818 - 20/04/1818

[201]. M. Fréteau de Pény, avocat général près la cour de cassation. - Brouillon ou copie de lettre "de Mr Freteau".
27/11/1818

[202-208]. Lettres de Furcy.

. Lettre à Gilbert Boucher, procureur général du roi à La Trébia [sic], le priant de lui faire savoir s'il a obtenu "quelque chose de favorable qui puisse changer [s]a situation actuelle" (Maurice, 1er juillet 1821 ; en marge : reçue le 1er février 1822).

. Lettre à Gilbert Boucher, procureur général du roi à La Trébia le priant de bien vouloir faire rechercher à Lorient le contrat passé entre Mme Desblotières-Routier avec Mlle Dispense, religieuse, pour la nommée Marie Magdelaine, alors âgée de 13 ans, l'expédition de cet acte apporté par ladite dame ayant été soustraite (Maurice, 1822, sans précision du jour ni du mois).

. Lettre à Gilbert Boucher, le priant d'être son interprète auprès du roi (Maurice, 15 mai 1826).

. Lettre de Furcy à M. Le Gonidec, juge à la Cour royale de cassation, beau-père de Gilbert Boucher, le priant de lui remettre la lettre précédente (Maurice, 19 mai 1826).

. Lettre à Gilbert Boucher, procureur général à Paris, dont les termes sont identiques à celle du 15 mai 1826 (Port-Louis, 3 novembre 1826).

. Lettre s.d. de Furcy au contre-amiral Cuvillier, gouverneur et commandant en chef de l'île Bourbon et dépendances lui demandant sa protection pour se venir chercher et des pièces et des renseignements à Bourbon ; réponse du gouverneur du 17 septembre 1836 refusant à Furcy l'autorisation de venir à Bourbon, dans son propre intérêt, et l'enjoignant de faire demander par son avocat à Paris les pièces recherchées auprès du procureur général (copies).

. Lettre de Furcy à Gilbert Boucher, procureur général à Poitiers, lui demandant de l'aider à trouver les pièces nécessaires à son procès, notamment son acte de naissance (Port-Louis, 1er octobre 1836).

01/07/1821 - 01/10/1836

[209]. "Notes écrites sous la dictée de Furcy", relatant sa vie jusqu'en 1829. En marge : "1e enveloppe à M. Joseph Dioré propriétaire au Port-Louis, île Maurice ; 2e enveloppe pour remettre à Furcy".

[1829, vers]

[210]. Abbé Deroullède. - Lettre adressée depuis Port-Louis à Gilbert Boucher, son "ancien camarade", relayant la demande de Furcy de faire prononcer la cour de cassation sur son affaire.

07/09/1822

[211-212]. Godart Desaponay, avocat aux conseils du roi et à la Cour de cassation. - Mémoire pour le sieur Furcy, homme de couleur libre, demeurant à Saint-Denis, île Bourbon, et maintenant à Maurice, contre le sieur Lorry, propriétaire et habitant de l'île Bourbon (Paris : Casimir, imprimeur de la cour royale, 58 p., s.d. [vers 1838]). Lettre à M. Furcy à Paris, lui demandant les pièces nécessaires pour reprendre devant la cour royale de Paris les conclusions relatives aux dommages et intérêts qui lui sont dus, et lui conseillant de produire l'arrêt de cassation du 6 mai 1840 à défaut de son acte de naissance pour faire procéder à son mariage civil à l'île Maurice (copie) (28 octobre 1840).

[1838] - 29/10/1840

[213-214]. Zebé, esclave de Gilbert Boucher. - Affranchissement par Gilbert Boucher de sa négresse Marie Jeanne dite Zebé, achetée en 1817 par acte passé devant maître Dutrevou notaire au quartier Saint-Denis, chef-lieu de l'île Bourbon : expédition d'un acte passé devant Vincent Guasco, notaire à Bastia le 20 juillet 1821. Lettre du ministre de la Marine et des Colonies à Gilbert Boucher l'informant de la nullité de l'acte d'affranchissement de Zebé, celle-ci ne pouvant être affranchie que dans la colonie (15 avril 1823).

20/07/1821 - 15/04/1823

[215-221]. Pièces éparses relatives à des affaires judiciaires à La Réunion.

1810 - 1817

[222-227]. "Notes de M. G. B. rassemblées dans le commencement de son séjour à Paris" : notes informelles, juridiques et littéraires, de Gilbert Boucher, dans une chemise à en-tête du parquet de la cour royale de l'île Bourbon.

[1818, vers]

[228-241]. Documentation.

. Copie de deux discours prononcés par M. Poivre, commissaire du roi, l'un à l'assemblée générale des habitants de l'île de France lors de son arrivée dans la colonie [le 26 juillet 1767], l'autre à la 1e assemblée publique du conseil supérieur nouvellement établi dans l'île [le 3 août 1767].

. "Ordonnances et édits du roi relatifs à l'île Bourbon et à l'île de France" : tables de lois et d'arrêtés, copies d'instruction, d'édits et d'ordonnances du roi de 1723 à 1817.

. Notes et copies de documents relatifs à l'occupation anglaise et au gouverneur Bouvet (1818).

. Discours prononcé par Guy Des Rieux (s.d.)

